



- Publiez
- Vos formalités
- Vos marchés publics
- Vos enquêtes publiques
- Vos ventes aux enchères



ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

LDLlegales26@ebra.fr
LDLlegales07@ebra.fr

LE DAUPHINÉ
libéré

Le Journal d'Annonces
Légales de référence

Tarif de référence stipulé
dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022
soit 0,189 € M le caractère.
Les annonceurs sont informés que, conformément au
décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012,
les annonces légales portant sur les sociétés et fonds
de commerce concernés et publiées dans les journaux
d'annonces légales, sont obligatoirement mises en
ligne dans une base de données numérique centrale.
www.actulegales.fr

AVIS

Avis administratifs

PRÉFÈTE DE LA DRÔME

Avis

**Projet de protection du quartier des quarterées
et des habitations de la rue du Dauphiné contre
les crues du Bancel sur la commune d'Albon**

Par arrêté n°26-2026-01-19-00001 en date du 19 janvier 2026,
le Préfet de la Drôme a :
- déclaré d'utilité publique, pour le compte de la Communauté
de Communes Porte de Drômardèche, le projet de protection du
quartier des Quarterées et des habitations de la rue du Dauphiné
contre les crues du Bancel, emportant mise en compatibilité du
document d'urbanisme de la commune de ALBON.
Cet arrêté est affiché pendant deux mois en mairie d'ALBON,
publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la
Drôme et sur le site Internet des services de l'Etat en Drôme
(www.drôme.gouv.fr).

469400400

Enquêtes publiques

COMMUNE DE RÉMUZAT

**Avis d'enquête publique portant
sur le projet de carte communale**

Par arrêté municipal n°20260123-06 en date du 27 janvier 2026,
le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le
projet de carte communale.

Les principales caractéristiques du projet sont : la définition d'un
projet de développement, en vue notamment de satisfaire les
besoins en logements, en cohérence avec le potentiel de la
commune, dans le respect de l'identité rurale de montagne de
Rémuzat, de son patrimoine agricole, naturel et architectural.
Monsieur Gérard Barrière a été désigné en qualité de
commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur Jacques Fignetti
commissaire enquêteur suppléant par Monsieur le Président du
Tribunal Administratif de Grenoble.

L'enquête se déroulera en mairie, à l'adresse suivante : mairie,
17 C, avenue du quai de l'Oule, 26510 Rémuzat, du 23 février
2026 au 25 mars 2026 aux jours et heures d'ouverture :

- Mardi 9H à 11H30

- Jeudi 9H à 11H30

- Vendredi 9H à 11H30

Le dossier dématérialisé sera également consultable sur le site
Internet de la commune : <https://www.remuzat.fr/>
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses
appréciations, suggestions et contre-propositions sur le registre
d'enquête déposé en mairie. Les observations pourront
également :

- Être adressées par courrier postal à l'attention du
commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie de Rémuzat 17C,
avenue du quai de l'Oule 26510 Rémuzat

- Être adressées par courrier électronique à l'adresse Internet
suivante : enquete publique.remuzat@gmail.com

Pendant l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra en mairie
à la disposition du public pour recevoir les déclarations et
observations les :

- Lundi 23 février 2026 de 9H à 12H

- Jeudi 12 mars 2026 de 14H à 17H

- Mercredi 25 mars 2026 de 14H à 17H

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront
tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en
mairie.

A l'issue de l'enquête publique et après d'éventuelles
modifications pour tenir compte des résultats de cette enquête
et des avis des personnes publiques consultées, la décision
pouvant être adoptée est l'approbation de la carte communale
par le Conseil Municipal.

La personne responsable du projet et auprès de laquelle des
informations peuvent être demandées est Monsieur le Maire de
Rémuzat. L'autorité compétente est le conseil municipal de la
commune de Rémuzat.

490315200

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU VAL
DE LIGNE

**Avis d'enquête publique pour la révision du Plan
Local d'Urbanisme (PLU) de Largentière**

Une enquête publique est organisée depuis le jeudi 29 janvier
2026 à 9h jusqu'au vendredi 27 février 2026 inclus à 12h ayant
pour objet la procédure de révision du PLU de Largentière.
Le tribunal administratif de Lyon a désigné Monsieur Jean-Luc
COUVERT en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour
recevoir ses observations les :

- mardi 10 février de 9h à 12h en mairie de Largentière

- mercredi 18 février de 14h à 17h en mairie de Largentière

- vendredi 27 février de 9h à 12h en mairie de Largentière

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès au dossier complet
en version papier sera disponible à la mairie de Largentière aux
jours et heures habituels d'ouverture au public, sauf les jours
fériés et jours de fermetures exceptionnelles, et en version
numérique sur les sites Internet <https://cc-valdeligne.fr>
et <https://www.largentiere.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra faire ses
observations et propositions :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante :
couvertjeanluc@gmail.com

- Sur le registre d'enquête papier mis à disposition en mairie de
Largentière aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
sauf jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles

- Par voie postale en adressant un courrier à Monsieur Jean-Luc
Couvert, commissaire enquêteur, mairie de Largentière 3 avenue
Félicien Blanc 07110 Largentière.

Pour toute information, s'adresser à la communauté de
communes du Val de Ligne au 04 75 89 91 18 ou par courrier
électronique : urbanisme@cc-valdeligne.fr

490392100

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

MAIRIE DE
CHATEAUNEUF DU
RHÔNE

Avis rectificatif du 02/02/26

Mme Marielle FIGUET - Maire
Place de la Grangette 26780 CHATEAUNEUF DU RHONE
Tél : 04 75 90 69 40 - Fax : 04 75 90 69 49

mél : dgs@chateaneuf-du-rhone.fr

web : <http://chateaneufdu-rhone.fr/>

Objet : REHABILITATION/EXTENSION DE L'ECOLE
MATERNELLE ET RESTAURANT SCOLAIRE - AMÉNAGEMENT
DE LA VOIE DE LIVRAISON DE LA CANTINE SCOLAIRE

Après la mention : Visite obligatoire :

Ajouter : Une 2ème visite sera organisée le vendredi 6 février
2026 à 11h

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur :

<https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

491009900

MAIRIE DE CHOMÉRAC

Avis d'appel à la concurrence

Organisme passant le marché : Mairie de Chomérac, 10 rue du
Bosquet 07210 Chomérac - 0475651053

Objet du Marché : Marché d'entretien et de modernisation de la
voiture - durée 4 ans

Procédure de passation : Procédure adaptée ; accord-cadre à
bon de commande

Date limite de réception des offres : vendredi 6 mars à 12h

Adresse Internet du profil acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/enr2/gen/ficheCsl.action?PCSLD=CSL_2026_1Xhxbacp9

491156000

Marchés
publics

Agir en proximité pour les acheteurs
publics et privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

Votre contact : Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35

